



VERS UNE PROLONGATION DES CONTRATS DE VILLE...

16 novembre 2021

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2022, le gouvernement donnera prochainement un avis favorable à un amendement parlementaire prévoyant la prolongation d'un an des zones de revitalisation rurale (ZRR), soit jusqu'à fin 2023. Une prolongation qui vaudra aussi pour d'autres zonages : ZFU-TPA, zones AFR... Les contrats de ville devraient également pouvoir aller au-delà de 2021. Jacqueline Gourault n'a pas précisé la durée de la prorogation et à l'heure où elle s'exprimait, le gouvernement n'avait pas encore déposé le sous-amendement.

Source : [Localtis](#) - 10 novembre 2021

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Actualités de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis](#) >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/Vers-une-prolongation-des-contrats-de-ville>